

Rapport ▶ annuel 2011-2012



Madame la Ministre,

C'est avec fierté que nous vous soumettons le rapport annuel 2011-2012 présentant les faits saillants de la neuvième année d'application du Plan stratégique institutionnel (PSI) **Ensemble, pour une entrée réussie de notre Collège dans le 21^e siècle.**

À sa lecture, vous remarquerez le dynamisme qui anime notre Collège, tant dans son enseignement que dans son implication dans la communauté. L'examen des bilans permet de reconnaître la réalisation de quelque 440 résultats attendus des départements d'enseignement et des services et de constater un niveau d'atteinte plus que satisfaisant de la grande majorité des projets identifiés au début de l'année concernée. Cet examen aura également permis de saisir l'importance de l'apport collectif fourni dans le sens des orientations stratégiques institutionnelles.

Le contexte de réalisation de ces mandats a exigé une grande implication dans des dossiers très lourds comme la transition de la direction à la direction des études, le remplacement de la direction adjointe aux programmes, la gestion de l'adéquation entre les attentes du milieu et la capacité de répondre de l'équipe de gestion, le suivi de l'autoévaluation du Plan stratégique institutionnel, la gestion du dossier portant sur la hausse des frais de scolarité à l'université et son impact à l'interne, de même que la demande de nouveaux programmes de formation auprès des instances et du MELS, la signature d'une entente avec l'université de Haute-Savoie, les projets d'aménagement de la bibliothèque, l'augmentation de notre offre de services auprès des municipalités, ainsi que les mouvements de personnel à notre service aux entreprises. Enfin, les compressions budgétaires imposées en cours d'année ont exigé beaucoup de créativité de la part du comité de direction, en plus des demandes exigées par la Loi 100.

Toutefois, nous avons réussi à travailler ensemble à réaliser les activités, avec une attention soutenue à faire rayonner notre institution et à incarner sa mission en développement durable, et ce, en ayant toujours comme préoccupation première de faire réussir l'étudiant et de maintenir la qualité d'enseignement qui nous est reconnue.

En ce sens, des remerciements chaleureux s'adressent à chacun et à chacune des personnes œuvrant au Collège pour cet apport positif et pour cet engagement sans cesse renouvelé d'**Avoir la réussite à cœur!**



Photo : Nath B

Fabienne Desroches
Directrice générale



Photo : Philippe Manning

Marie-Pascale Gagnon
Présidente du Conseil
d'administration

Table des matières

Mot à la Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.....	02
Faits saillants du Plan stratégique institutionnel.....	03
Évolution de la population étudiante	07
Activités à la formation continue	08
Nombre de stagiaires ATE.....	08
Taux de placement en emploi relié	08
Population étudiante du 20 septembre 2011	09
Gala des mérites.....	10
Reconnaissance du personnel	12
Répartition des membres du personnel.....	14
Résultats d'opération au 30 juin 2012.....	15
Réinvestissement provincial à l'enseignement collégial.....	16
Conseil d'administration.....	17
Code d'éthique et de déontologie.....	17

La formation et la réussite

Pour cette orientation, 224 résultats étaient attendus sur un total de 440. De ce nombre, 179 résultats ont été atteints, 28 résultats ont été partiellement atteints et 17 résultats ont été reportés ou abandonnés. Voici quelques réalisations en lien avec cette orientation stratégique :

- Nous avons travaillé à la mise en place d'un bureau d'apprentissage et de ressources (BAR);
- Nous avons rencontré des comités de programmes;
- Les départements ont, entre autres, encadré et soutenu les étudiants, ont analysé les indicateurs de réussite, ont révisé les règles départementales en lien avec la nouvelle PIEA, ont participé aux mesures d'amélioration du français, ont participé à la mise en place du bureau d'apprentissage et de ressources (BAR), ont actualisé les plans d'étude, etc.
- Nous avons analysé les taux de réussite et d'abandon des étudiants pour en connaître les causes et nous avons pris des actions en conséquence;
- Nous avons travaillé à mettre en place le suivi des recommandations de l'évaluation du Plan stratégique;
- Nous avons travaillé sur les mesures d'amélioration du français;
- Nous avons poursuivi l'autoévaluation des programmes : Techniques de comptabilité et de gestion, Techniques de l'informatique et Techniques de bureautique;
- Nous avons élaboré le devis d'évaluation de l'AEC Éducation à l'enfance;
- Nous avons travaillé à l'élaboration de l'AEC Intervention en milieu juvénile et correctionnel;
- Nous avons travaillé à la mise en place du plan d'action de la PIEA;
- Nous avons fait la demande de nouveaux programmes au MELS;
- Nous avons signé une entente avec l'Université Haute-Savoie;
- Nous avons soutenu la mise en place d'activités étudiantes;
- Nous avons appliqué le programme *Engagement étudiant* visant à reconnaître les étudiants qui ont fait preuve d'engagement de

façon remarquable tout en poursuivant assidûment leurs études. Trente-six étudiants se prévalent de cette mention sur leur bulletin en 2011-2012.

Le recrutement de la clientèle

Pour cette orientation, 57 résultats étaient attendus sur un total de 440.

De ce nombre, 41 résultats ont été atteints, 10 résultats ont été partiellement atteints et 6 résultats ont été reportés ou abandonnés.

Voici quelques réalisations en lien avec cette orientation stratégique :

- Nous avons continué à mettre à jour notre site Web;
- Nous avons poursuivi la mise à jour de nos outils promotionnels;
- Nous avons poursuivi la mise en place d'un référentiel pour le programme Environnement, hygiène et sécurité au travail;
- Les départements ont participé aux activités de recrutement;
- Nous avons augmenté notre offre de services à notre service aux entreprises;
- Nous avons favorisé des actions internes pour mieux orienter nos étudiants dans leur choix de programme.

Le développement du personnel et le climat organisationnel

Pour cette orientation, 58 résultats étaient attendus sur un total de 440.

De ce nombre, 43 résultats ont été atteints, 7 résultats ont été partiellement atteints et 8 résultats ont été reportés ou abandonnés.

Voici quelques réalisations en lien avec cette orientation stratégique :

- Nous avons poursuivi nos activités d'accueil du nouveau personnel;
- Nous avons offert du perfectionnement au personnel et nous avons révisé notre politique de perfectionnement pour les enseignants qui a été adoptée en octobre 2011;



Marie-Laurence Monast, diplômée en Sciences de la nature a obtenu la meilleure moyenne générale au Collège (95,58 %), tous programmes confondus. Monsieur Alain Chalifoux, président du CA du Cégep de Sorel-Tracy et madame Fabienne Desroches, directrice générale du Cégep de Sorel-Tracy.

- Nous avons travaillé à ajuster les processus administratifs et les politiques du Collège en fonction des nouvelles conventions collectives et des réglementations ministérielles;
- Nous avons déposé un rapport sur l'accès à l'égalité en emploi selon les exigences de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse;
- Nous avons assuré l'intégration des nouveaux membres du personnel;
- Nous avons continué les activités du MIPEC;
- Nous avons rédigé une procédure de cadencement qui a été adoptée. La mise en place se fera à l'automne 2012;
- Nous avons entrepris la rédaction d'une procédure pour le travail en hauteur;
- Nous avons amorcé la rédaction d'une procédure concernant la gestion des matières dangereuses.



La contribution au développement durable

Toutes les directions et tous les départements avaient au moins un résultat attendu en lien avec cette priorité annuelle.

Pour cette orientation, 55 résultats étaient attendus sur un total de 440.

De ce nombre, 46 résultats ont été atteints, 6 résultats ont été partiellement atteints et 3 résultats ont été reportés ou abandonnés.

Voici quelques réalisations en lien avec cette orientation stratégique :

- Les directions et les départements ont été soutenus dans la mise en place d'activités en développement durable;
- Nous avons présenté nos actions en développement durable lors du Forum en développement durable qui a eu lieu le 14 février 2012;
- Nous avons fait des représentations dans diverses instances de la communauté et du réseau collégial;
- Nous avons tenu six réunions du comité d'action et de concertation en environnement (CACE) et en développement durable au Collège. Mentionnons que 10 projets ont été réalisés dans le cadre de ce comité;
- Nous avons renouvelé encore une fois la clinique d'impôts offerte aux citoyens de la région par les étudiants en Techniques administratives et les déclarations ont été transmises par voie électronique;
- Nous avons mis de l'avant des projets de stages communautaires en lien avec la prévention et la promotion de la santé organisés par le département de soins infirmiers;
- Nous avons utilisé des matériaux recyclés pour créer les décors, les costumes, les accessoires dans le cadre du cours *Critique et production théâtrales*;
- Nous avons organisé une journée des sciences humaines autour des thématiques touchant le développement durable;
- Nous avons offert des trophées-souvenirs pour les retraités du Collège fabriqués par le département de Génie mécanique;
- Les professeurs d'Environnement, hygiène et sécurité au travail ont proposé un circuit de covoiturage entre eux;
- Nous avons tenu une conférence scientifique le 28 février 2012, organisée par Sciences de la nature en collaboration avec le département de philosophie ayant pour

thème *Comment survivre au discours pseudo-scientifique*;

- Nous avons intégré les concepts de développement durable pour la recherche de solutions dans le cadre du cours *Résolution de problèmes* en Techniques de bureau-tique;
- Nous avons poursuivi le projet TES en action en Techniques d'éducation spécialisée. Une activité a eu lieu à l'école secondaire Bernard-Gariépy avec une clientèle présentant une déficience intellectuelle;
- Nous avons mis en place des expérimentations en électricité et magnétisme auprès des jeunes du troisième cycle du primaire de la région, avec le département d'électronique industrielle en collaboration avec la section régionale de l'ordre des ingénieurs du Québec. Cette exposition a été couverte par les médias de la région;
- Nous avons poursuivi la recherche documentaire anglophone sur les concepts de développement durable en langues modernes;
- Nous avons organisé une clinique informatique avec le département de l'informatique et offert un soutien au Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu (CAB);
- Nous avons intégré des supports informatiques pour la partie théorique de certains cours en Éducation physique. Par ailleurs, lors des déplacements sur les plateaux extérieurs (canot, golf...), les étudiants ont été incités à utiliser le covoiturage;
- Nous avons fait une enquête par rapport à l'économie et à l'impression du plan de cours en mathématiques;
- Nous avons intégré dans les cours de philosophie, des textes en lien avec le développement durable et un professeur a participé aux réunions du comité d'éthique du CSSS Pierre-De Saurel.

La gestion des ressources

Pour cette orientation, 46 résultats étaient attendus sur un total de 440.

De ce nombre, 31 résultats ont été atteints, 11 résultats ont été partiellement atteints et 4 résultats ont été reportés ou abandonnés.

Voici quelques réalisations en lien avec cette orientation stratégique :

- Nous avons réaménagé la bibliothèque;
- Nous avons révisé le plan de mesures d'urgence;

- Nous avons procédé à la sécurisation des équipements dans les ateliers du département de Techniques de génie mécanique;
- Nous avons préparé un dossier afin de faire une demande de subvention pour la construction d'un gymnase;
- Nous avons amorcé le projet de sécurisation des locaux qui se poursuivra en 2012-2013;
- Nous avons effectué plusieurs travaux, dont : la rénovation du système de ventilation du bloc D, la rénovation de la dalle de béton du quai de réception du bloc C, etc.;
- Nous avons commencé à travailler à la climatisation des locaux du Centre sportif;
- Nous avons créé un comité afin d'évaluer nos services alimentaires;
- Nous avons continué l'implantation de la gestion documentaire;
- Nous avons mis en place des mesures de soutien pour les nouveaux gestionnaires de la direction des études;
- Nous avons poursuivi l'appropriation des normes comptables dans le cadre de la réforme;
- Nous avons procédé à l'analyse des impacts dus aux compressions budgétaires et nous avons effectué l'ajustement des orientations budgétaires conséquentes.

En application de l'article 18 de la *Loi mettant en oeuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette*, nous avons notamment :

- diminué les effectifs, il n'y a eu aucune retraite dans les secteurs administratifs qui aurait permis de répondre aux exigences de la loi et le Collège envisage de prendre des mesures au cours des deux prochaines années dans l'expectative où les retraites anticipées se concrétiseront;
- réduit les dépenses de nature administrative, conformément au plan déposé, les dépenses ont été réduites d'un montant supérieur à la cible. En effet, les dépenses de publicité à la Formation continue des exercices 2010-2011 et 2011-2012 ont été réduites de plus de 23 000 \$ respectivement par rapport à l'année de référence 2008-2009. Alors, les cibles de réduction de 9 000 \$ pour l'exercice 2010-2011 et de 18 000 \$ pour l'exercice 2011-2012 ont été atteintes.

- Par ailleurs les orientations du cadre de référence *Pour un virage santé à l'enseignement supérieur* choisies pour favoriser de saines habitudes alimentaires et un mode de vie physiquement actif au collège sont les suivantes :

- **ORIENTATION 6 :** Favoriser l'organisation d'activités physiques récréatives adaptées aux besoins de l'ensemble de la clientèle étudiante.

- Nuit des sports
- Dîner actif les jeudis midis proposant différents sports
- Cours de cardio à l'extérieur
- Séances de crossfit
- Séances d'entraînement
- Séances de zumba
- Midi dance dance revolution
- Initiation à l'escalade
- Randonnée nocturne de raquettes à neige

- **ORIENTATION 7 :** Mettre en place différentes activités de sensibilisation et de promotion en rapport avec une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif.

- Comparaison de menus à la cafétéria

- Défi Cardio-Vélo ayant pour objectif de cumuler 1 600 minutes d'activités cardiovasculaires en 3 heures. Nous avons accumulé 1 488 minutes.

- Kiosques sur les saines habitudes de vie :
Thèmes abordés : les conséquences de la consommation de boissons énergisantes et les bienfaits de l'activité physique sur les effets néfastes du stress.

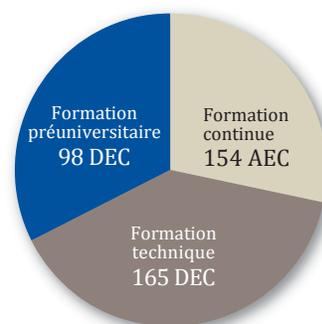
- Défi-minute : Afin de faire la promotion des activités du « virage santé », mais également de l'activité physique en général, nous avons proposé le Défi-minute. Le but étant d'accumuler le plus grand nombre de minutes d'activités cardiovasculaires et chaque minute comptait pour obtenir des chances supplémentaires pour le tirage. Au même moment la promotion pour les activités à venir du virage santé était donnée.

- **ORIENTATION 8 :** Favoriser la collaboration de l'association étudiante à l'organisation d'une activité commune liée à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif.

- Kiosque de promotion « Défi-minute »

Le montant total des ressources financières utilisées pour ces activités est de 6 309 \$.

Nombre de diplômes émis : 417



Prix du Lieutenant-gouverneur du Québec 2012



Les Prix du Lieutenant-gouverneur du Québec ont été décernés à **Rosalie Beauchemin** et **Cédrik Bourgeois** tout deux diplômés en Sciences de la nature en l'honneur de leur engagement social et communautaire durant leurs études.

Mérite honorifique 2012



Valérie Millette, diplômée en 2000 au DEC en Sciences humaines, profil mathématiques, devenue coordonnatrice du Centre de bénévolat LIVE de l'Université Concordia.

L'équipe de basketball masculin division 3

a remporté pour la deuxième année consécutive la mention de l'équipe de l'année 2011-2012 à L'Aut' Gala. Pour obtenir cette mention, l'équipe a été consacrée championne de la ligue de la conférence Sud-Ouest et championne de la saison régulière avec une fiche de 15 victoires et une seule défaite.

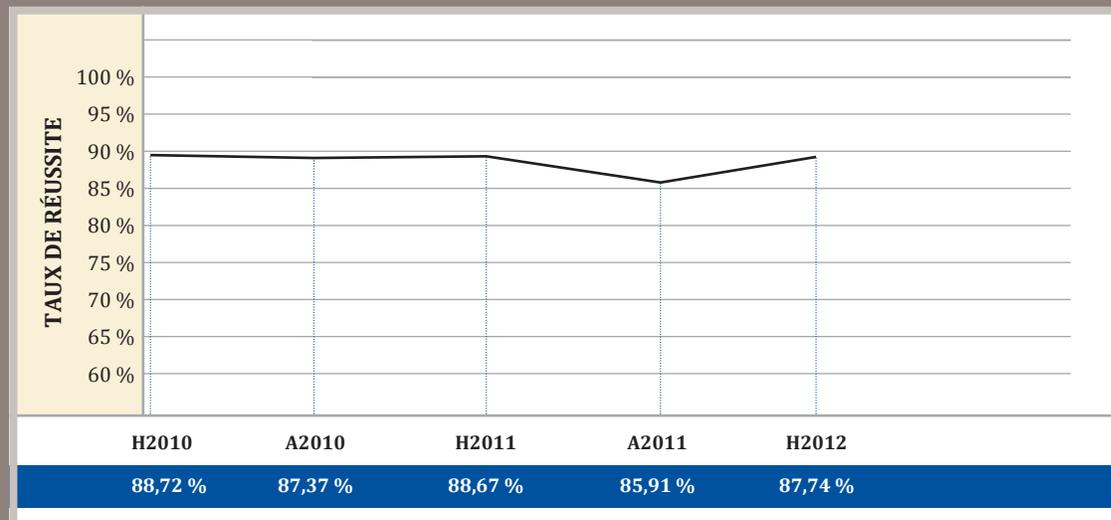


Quelques statistiques intéressantes

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ÉTUDIANTE DEPUIS LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

	Automne 2009			Automne 2010			Automne 2011			Automne %
	F	H	T	F	H	T	F	H	T	
ACCUEIL ET INTÉGRATION	45	35	80	40	45	85	39	49	88	8,16 %
SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE										
Sciences de la nature	56	37	93	74	39	113	55	31	86	7,97 %
Sciences humaines	129	106	235	141	115	256	138	117	255	23,63 %
Arts et Lettres	40	10	50	34	7	41	27	10	37	3,43 %
TOTAL	270	188	458	289	206	495	220	158	378	35,03 %
SECTEUR TECHNIQUE										
Soins infirmiers	118	18	136	128	21	149	125	17	142	13,16 %
Techniques de génie mécanique	4	53	57	3	55	58	2	58	60	5,56 %
Technologie de l'électronique industrielle	3	43	46	6	62	68	2	60	62	5,75 %
Techniques d'environnement, hygiène et sécurité au travail	18	23	41	17	13	30	18	13	31	2,87 %
Techniques d'éducation spécialisée	159	18	177	166	17	183	161	18	179	16,59 %
Techniques administratives	44	31	75	33	31	64	34	30	64	5,93 %
Techniques de bureautique	38	1	39	46	2	48	47	1	48	4,45 %
Techniques de l'informatique	0	26	26	1	31	32	1	26	27	2,50 %
TOTAL	384	213	597	400	232	632	390	223	613	56,81 %
GRAND TOTAL	654	401	1055	689	438	1127	649	430	1079	100,00 %

Taux de réussite de l'ensemble des cours



Activités à la formation continue

Année 2011-2012

	SOREL-TRACY		VARENNES ET AUTRES		TOTAL	
	HEURES	ÉTUDIANTS	HEURES	ÉTUDIANTS	HEURES	ÉTUDIANTS
Temps partiel						
Formation créditée	105	29			105	29
Formation non créditée	70	22			70	22
	175	51	0	0	175	51
Temps plein						
Techniques physiques ¹	780	30			780	30
Techniques humaines ²	1500	45	4880	140	6380	185
Techniques administratives ³			815	24	815	24
	2280	75	5695	164	7975	239
Formation sur mesure						
Formation en entreprises ⁵	392	432	1693	681	2085	1113
Interventions en entreprises	267		1297		1564	
	659	432	2990	681	3649	1113
TOTAL	3114	558	8685	845	11799	1403

Comprend les disciplines suivantes :

- | | |
|--------------------------------------------------|----------------------------------|
| 1 Procédés sidérurgiques | 5 Informatique |
| 2 Éducation spécialisée | Génie mécanique |
| Éducation à l'enfance | Génie électrique |
| Intervention en travail social | Formation de formateur |
| Intervention en milieu juvénile et correctionnel | Langues |
| | Gestion |
| 3 Assurance de dommages | Ressources humaines |
| | Environnement |
| | Santé sécurité du travail |
| | Développement durable |
| | Préparation à la retraite active |
| | Supervision d'équipe |

► Novembre 2011 - Thierry Janssen, chirurgien devenu psychothérapeute, auteur de six livres traduits dans plusieurs langues est venu présenter son plus récent, *le Défi positif*.

Nombre de stagiaires ATE

	ÉTÉ 2010	ÉTÉ 2011	ÉTÉ 2012
Techniques de génie mécanique	30	36	25
Technologie de l'électronique industrielle	18	28	20
Techniques administratives (Comptabilité et Assurances)	20	11	6
Techniques de bureautique	6	6	5
Environnement, hygiène et sécurité au travail	11	9	12
Techniques de l'informatique	6	6	4
AEC en procédés sidérurgiques	0	0	15
TOTAL DES STAGES	91	96	87

Taux de placement en emploi relié des finissantes et des finissants de mai 2011 des programmes techniques

PROGRAMMES - DEC	TAUX DE PLACEMENT 2011
Conseil en assurances et services financiers	S/O*****
Environnement, hygiène et sécurité au travail	100 %
Techniques de bureautique	100 %
Techniques de comptabilité et de gestion	100 %
Techniques d'éducation spécialisée	100 %
Techniques de génie mécanique	100 %
Techniques de l'informatique	100 %
Techniques de soins infirmiers	100 %
Technologie de l'électronique industrielle	89 %*****
MOYENNE	99 %

* Les 4 diplômés des Techniques de l'informatique poursuivent tous des études universitaires en informatique à l'Université de Sherbrooke ou à l'École de technologie supérieure.

** Aucun diplômé pour ces 2 années scolaires puisque la première cohorte du programme en Techniques d'éducation spécialisée a terminé en mai 2010.

*** 22 % des étudiants n'ont pas d'emploi dans leur domaine d'études parce qu'ils remettent en question leur choix de carrière et pensent se réorienter dans un autre domaine. Ce pourcentage représente 2 diplômés.

**** 10 % manquant représente 1 diplômé.

***** 22 % manquant représente 1 diplômé.

***** Les 2 diplômés des Techniques de l'informatique poursuivent des études universitaires en informatique.

***** Aucun diplômé pour cette année.

***** Le 11 % manquant représente un seul étudiant qui, par choix, occupe un emploi non relié. Puisque la demande est bien présente dans son domaine d'études, cet étudiant entreprendra bientôt des démarches pour occuper un poste relié à sa formation.



Population étudiante au 20 septembre 2011

		Session			NIVEAU Session			Session			ANNÉE 2011 Grand total			2010	2009
		1	2	T	3	4	T	5	6	Total	Fille	Garçon	Total		
PROGRAMMES															
Accueil et intégration	081.01	64	0	64	0	0	0	0	0	0	26	38	64	60	54
Accueil préuniversitaire	081.03	24	0	24	0	0	0	0	0	0	13	11	24	25	25
Sciences de la nature et Arts et lettres	200.16	0	0	0	2	0	2	0	0	0	1	1	2	2	0
Sciences de la nature	200.BO	53	5	58	25	2	27	0	0	0	54	31	85	113	93
Sciences humaines : profil général	300.30	112	27	139	41	17	58	0	0	0	114	83	197	190	172
Sciences humaines : profil math-administration	300.3X	21	14	35	19	3	22	0	0	0	23	34	57	71	63
Sciences humaines et Arts et lettres	300.16	1	0	1	1	0	1	0	0	0	2	0	2	1	0
Arts et lettres	500.A1	22	2	24	9	2	11	0	0	0	26	9	35	41	50
TOTAL PRÉUNIVERSITAIRE		297	48	345	97	24	121	0	0	0	259	207	466	503	457
PROGRAMMES															
Soins infirmiers	180.A0	55	13	68	38	2	40	34	0	34	125	17	142	149	136
Techniques de génie mécanique	241.A0	19	1	20	15	3	18	22	0	22	2	58	60	58	57
Technologie de l'électronique industrielle	243.06	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	6	21
Technologie de l'électronique industrielle	243.CO	19	5	24	21	0	21	16	0	16	2	59	61	62	25
Environnement, hygiène et sécurité au travail	260.B0	14	1	15	9	0	9	6	1	7	18	13	31	30	41
Techniques d'éducation spécialisée	351.A0	67	3	70	43	8	51	53	5	58	161	18	179	191	177
Techniques de comptabilité et de gestion	410.BO	20	1	21	15	4	19	16	2	18	30	28	58	58	59
Conseil en ass. et services financiers	410.CO	0	0	0	0	1	1	5	0	5	4	2	6	6	16
Techniques de bureautique, coordination travail de bureau	412.AA	17	1	18	11	3	14	13	3	16	47	1	48	63	38
Techniques de l'informatique, informatique de gestion	420.AA	10	4	14	7	1	8	5	0	5	1	26	27	33	26
TOTAL TECHNIQUE		221	29	250	159	22	181	170	12	182	390	223	613	656	596
GRAND TOTAL		518	77	595	256	46	302	170	12	182	649	430	1079	1159	1053

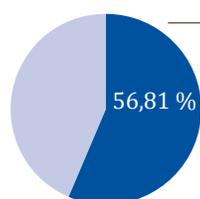
Temps partiel : 19

Temps plein : 1060

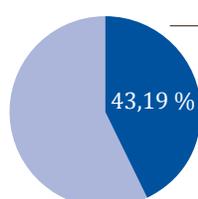
Total : 1079

Quelques statistiques intéressantes:

À L'AUTOMNE 2011 :



56,81 % des étudiants
sont inscrits dans un
programme technique



43,19 % des étudiants
sont inscrits dans
un programme
préuniversitaire.





Fondation
du Cégep de Sorel-Tracy

Le Gala des

La Fondation du Cégep de Sorel-Tracy remet plus de 25 800 \$ en prix et

L'excellence du dossier scolaire

Bourses d'excellence à la sanction des études



Marc-A. Gauthier
Tech. Soins infirmiers



Marie-Laurence Monast
Sciences de la nature



Ève Capistran
Sciences de la nature



Mylia Arseneault-M.
Sciences de la nature



Guillaume Poirier
Tech. Génie mécanique



Gabriel Bonin
Tech. Électronique industrielle



Stéphanie Gill
Sciences humaines



Vanessa Débigarré
Tech. Éducation spécialisée



Chloé St-Martin
Tech. Administratives



Cindy Farly
Techniques de bureautique



Simon Gaudette-D.
Techniques de l'informatique

Prix du mérite aux programmes de DEC



Marie-Laurence Monast
Sciences de la nature



Stéphanie Gill
Sciences humaines



Camille Martel
Arts et Lettres



Julie Paquette
Tech. Soins infirmiers



Guillaume Poirier
Tech. Génie mécanique



Gabriel Bonin
Tech. Électronique industrielle



René Quirion-Blais
EHST*



Carol-Ann Ferron
Tech. Administratives



Andréanne Bergeron
Tech. Administratives



Vanessa Débigarré
Tech. Éducation spécialisée



Cindy Farly
Techniques de bureautique



Simon Gaudette-D.
Techniques de l'informatique

Bourse Françoise-Richer



Mylia Arseneault-Monette
Sciences de la nature

Bourse Claire-Ménard-Martel



Karine Ste-Marie
Tech. Éducation spécialisée



Nancy Yale
Tech. Éducation spécialisée

Prix d'excellence en français



Marie-Laurence Monast
Sciences de la nature



Simon Gaudette-D.
Techniques de l'informatique

Prix de leadership aux activités socioculturelles et sportives

Sport - Athlète de l'année

Féminine

Masculin



Mylia Arseneault-M.
Badminton mixte



Alexandre Fortin-P.
Hockey

Socioculturel - Leadership

Féminin

Masculin



Mylia Arseneault-M.
Sciences de la nature



Alexandre Guyot
Sciences humaines

Sport - Recrue

Féminine

Masculine



Annie-Pier Clément
Natation mixte



Hugues Fontaine
Natation mixte

Bourse du Fonds des arts



Claudie Lessard
Arts et Lettres

Bourses de soutien aux stages d'études à l'étranger



Simon Gaudette-D.
Techniques de l'informatique



Isabelle Dufresne
Tech. de bureautique



Marilyne Plasse
Tech. bureautique

Un engagement et une contribution exceptionnels

Bourses en Environnement Beaudry-Lebel



Audrey Garcin
EHST*



René Quirion-Blais
EHST*

Bourses Northex



Simon-F. Chartier
EHST*



Audrey Garcin
EHST*

Bourses COOPSCO



Mylia Arseneault-M.
Sciences de la nature



Alexandre Vandal-M.
Sciences humaines



Cédrik Bourgeois
Sciences de la nature



**Marc-André
J.-Montenegro**
Sciences humaines

Prix de l'Association des cadres du Cégep



**Marc-André
J.-Montenegro**
Sciences humaines

* EHST : Environnement, hygiène et sécurité au travail

Mérites 2012



bourses à 77 récipiendaires et 14 Méritas sont décernés à des membres du personnel

L'effort et la persévérance dans la réussite scolaire

Bourses des travailleurs
des Forges de Sorel



René Quirion-Blais EHSI*
Mélanie Girard Tech. Soins infirmiers
Pier-Olivier Cardin Sciences humaines
Émilie Duguay Sciences humaines

Bourses de la Fondation des
comptables agréés du Québec



Alexandre Dusseault Tech. Administratives
Carol-Ann Ferron Tech. Administratives
Chloé St-Martin Tech. Administratives

Bourses des étudiantes
et des étudiants de TAD



Vanessa Forcier Techniques administratives
Benoît Lizotte-P. Techniques administratives

Bourse de
l'Ordre
des CMA



Chloé St-Martin Tech. administratives

Bourse de persévérance Normand-Brunet



Joëlle Tardif Tech. Soins infirmiers
Olivier Pelletier Tech. Génie mécanique
Cédric Léveillé Tech. Électronique industrielle
Valérie Roy EHSI*
Élisabeth Brunet Sciences humaines



Prix de la formation continue



Sophie Croteau Éducation à l'enfance
Martin Dauphinais Procédés sidérurgiques

Bourse des HEC



Rosalie Beauchemin Sciences de la nature

Bourse OIQ
Richelieu-
Julie-Payette



Camille Salvas Sciences de la nature

Bourse de
L'ORIM*
** Ordre régional des infirmiers et des
infirmières de la Montérégie*



Marie-Christina Laroche Tech. Soins infirmiers

Prix de
l'accomplissement
personnel en
Arts et Lettres



Mathieu Yéon-Parenteau Arts et Lettres

Prix du syndicat
du personnel
de soutien



Marie-Claude Rousseau Techniques de bureautique
Audrey Mathieu Sciences de la nature

Prix du syndicat
du personnel
professionnel



Josianne Decelles-T. Tech. Éducation spécialisée

Prix du syndicat
du personnel
enseignant



Laurie Barnabé-F. EHSI*
Catherine Hamelin Arts et Lettres



Alexandre Dusseault Tech. Administratives

C'est sous le thème de
« L'apprentissage de
l'excellence » que le Cégep
tenait sa 24^e édition
du Gala des Mérites

Par leur conscience, leur sensibilité
et leur générosité, les donateurs à la
Fondation du Cégep de Sorel-Tracy
favorisent l'apprentissage de l'excel-
lence. Leurs dons représentent un
soutien inconditionnel au développe-
ment du Collège, de ses étudiantes et
de ses étudiants et au développement
même de la MRC de Pierre-De Saurel.

À VOUS TOUTES ET À VOUS TOUS,
GÉNÉREUX DONATEURS,

**BRAVO ET
MERCII!**

Les Méritas au personnel

Qualité de
l'enseignement



Denise Tessier Prof. de mathématiques

Innovation
pédagogique



Saber Ouertani Prof. Électronique industrielle

Engagement
pédagogique



Marie-Claude Lévesque Prof. de français

Dév. social et
communautaire



Georges Vézina Prof. Tech. Administratives

Prix de la relève
enseignante



Stéphane Nantel Prof. Tech. Éducation spécialisée

Mention
d'honneur
à l'AQPC



Gaétan Houle Prof. d'histoire

Production de
matériel didactique



Normand Dallaire Prof. EHSI*

Contribution au développement du Collège



Manon Geoffroy Personnel de soutien



Nataly Contant Personnel de soutien



Marie-Paule Fournier Personnel de soutien



Marie-Christine Héroux Personnel professionnel



Diane Dumas Personnel cadre



Manon Trudel Prof. EHSI*



Simon Marcil Prof. Formation continue

Le Cégep de Sorel-Tracy souligne les années de service de son personnel



**NOS
HEUREUX
RETRAITÉS**

Gaétan Drouin, Michel Demers et Yves St-Sauveur (Absent sur la photo : Guy Rouillard)



**35 ANS
DE
SERVICE**

Gaétan Houle (Absent sur la photo : Gilles Casgrain)



**30 ANS
DE
SERVICE**

Sylvie Laprade



**25 ANS
DE
SERVICE**

Georges Vézina
(Absente sur la photo : Patricia Arnold)



**20 ANS
DE
SERVICE**

Pierre Laflamme, Nina Robin et Sylvain Laurion

 Cégep de Sorel-Tracy

Un **GRAND** petit collègue
... qui a la réussite à cœur!



Ce 30 novembre 2011, lors de sa cérémonie de reconnaissance du personnel, rituel annuel de première importance au Cégep de Sorel-Tracy, la direction du Collège a chaudement remercié et félicité ses retraités de la dernière année, de même que ses employés qui ont atteint les 20, 25, 30 et 35 ans de service, pour le dévouement et la générosité dont chacun et chacune a fait preuve pendant toutes ces années passées au Collège.

La plupart d'entre eux y allant d'une savoureuse anecdote à la remise de leur cadeau souvenir, nous avons pu constater que les années n'ont aucunement amoindri leur commun enthousiasme à remplir leur mission au sein de notre collège, et plusieurs d'entre eux ont exprimé leur chance et leur fierté de servir au sein d'une maison d'enseignement



d'une réputation enviable, où il est agréable de donner quotidiennement le meilleur de soi-même.

Employés de soutien, enseignants, professionnels, cadres, tous font partie de ce qu'il est convenu d'appeler une belle famille qui a à cœur d'accompagner nos étudiants pour favoriser leur réussite scolaire et leur développement personnel lors de ce passage significatif pour leur avenir, au Cégep de Sorel-Tracy.

Décembre 2011

Le Service de la vie étudiante en collaboration avec OXFAM- Québec ouvre son Magasin du Monde, une 1^{ère} à travers le réseau collégial. Ce projet éducatif de coopération et de solidarité internationales est voué à la promotion du commerce équitable.



Mars 2012

Une équipe d'étudiants en Environnement, hygiène et sécurité au travail composée de René Quirion-Blais et Audrey Garcin a remporté le 1^{er} prix au concours intercollégial Pédagogie-Environnement.



Répartition des membres du personnel par catégorie d'emploi

CATÉGORIES D'EMPLOI	2009-2010					2010-2011					2011-2012				
	TOTAL	TC	TP	H	F	TOTAL	TC	TP	H	F	TOTAL	TC	TP	H	F
Hors-cadre	2	2	0	1	1	1	1	0	0	1	2	2	0	1	1
Cadre	11	10	1	5	6	12	11	1	6	6	12	12	0	5	7
Enseignant	116	91	25	63	53	121	103	18	64	57	119	102	17	63	56
Professionnel	18	14	4	8	10	21	17	4	7	14	20	14	6	6	14
Soutien	46	40	6	17	29	46	39	7	18	28	43	40	3	16	27
TOTAL :	193	157	36	94	99	201	171	30	95	106	196	170	26	91	105

Note : Ce tableau ne tient pas compte des engagements de personnel surnuméraire pour pallier aux surcroûts temporaires de travail ou pour assurer des tâches de remplacement.

LÉGENDE :

TC Temps complet TP Temps partiel H Homme F Femme



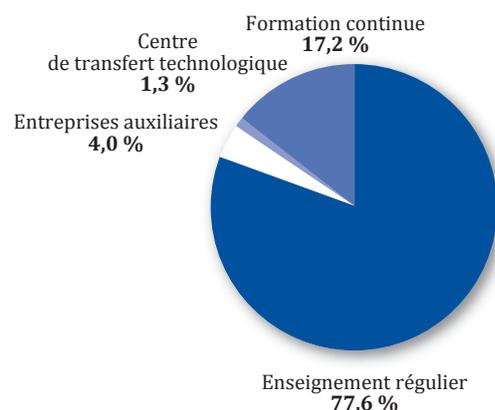
Avril 2012

Véronique Côté, étudiante en Technologie de l'électronique industrielle, lauréate régionale du concours Chapeau, les filles!, remporte le prix national de la Fédération des cégeps et Julien Tanguay, étudiant en Techniques de génie mécanique se mérite la médaille de bronze lors des Olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique.

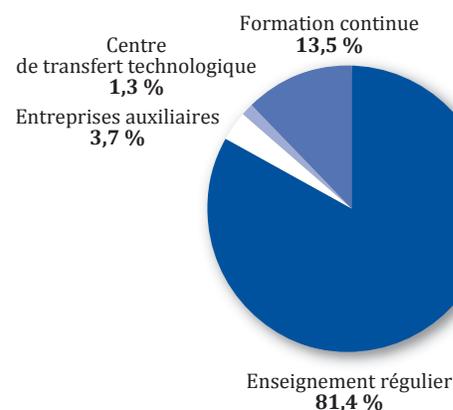
Résultats d'opération de l'exercice terminé le 30 juin 2012

	2011-2012	2010-2011
REVENUS		
ENSEIGNEMENT RÉGULIER	\$	\$
Professeurs	7 601 409	7 579 820
Autres personnels et gestion des ressources matérielles	5 075 780	4 812 842
Service de la dette et opérations de financement	(8 026)	(24 505)
Réinvestissement provincial à l'enseignement collégial	71 776	72 354
Autres allocations spéciales	421 223	1 263 047
	13 162 162	13 703 558
Formation continue	2 909 641	2 401 222
Centre collégial de transfert technologique	218 524	219 559
Entreprises auxiliaires	673 534	635 595
	16 963 861	16 959 934
DÉPENSES		
ENSEIGNEMENT RÉGULIER		
Professeurs	7 338 145	7 450 538
Autres personnels et gestion des ressources matérielles	5 436 912	5 102 874
Service de la dette et opérations de financement	17 683	20 839
Réinvestissement provincial à l'enseignement collégial	71 776	72 354
Autres allocations spéciales	624 072	1 259 634
	13 488 588	13 906 239
Formation continue	2 239 988	2 028 805
Centre collégial de transfert technologique	218 524	219 705
Entreprises auxiliaires	615 510	576 080
	16 562 610	16 730 829
EXCÉDENT DES REVENUS (DÉPENSES)	401 251	229 105
Conciliation du solde de fonds		
Solde au 30 juin de l'exercice précédent	1 493 407	1 493 479
Résultats de l'exercice	401 251	229 105
Virements interfonds	(349 715)	(229 177)
Solde de fonds au 30 juin de l'exercice	1 544 943	1 493 407

REVENUS PAR CHAMP D'ACTIVITÉS 2011-2012



DÉPENSES PAR CHAMP D'ACTIVITÉS 2011-2012



Réinvestissement provincial à l'enseignement collégial (Annexe So34)

	EXERCICE 2011-2012 \$
ALLOCATIONS DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE 2011-2012	
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie	364 220
DÉPENSES	
Premier axe - Accessibilité, qualité des services et développement des compétences et de la réussite	
Évaluation du plan stratégique	365
Réalisation d'outils promotionnels - hors territoire	4 549
Deuxième axe - soutien aux technologies de l'information et mise à jour des programmes et des ressources documentaires	
Gestion documentaire	7 604
Ressources pour outils RAC	23 051
Ressources pour soutien informatique	28 231
Troisième axe - fonctionnement et entretien des bâtiments et qualité des lieux de formation	
Plan de mesures d'urgence	4 973
Système de communication d'urgence	3 003
Total	71 776
SOLDE D'ALLOCATIONS REPORTÉES À L'EXERCICE 2012-2013	292 444

Mars 2012

Normand Dallaire, chimiste, DGE, M. Env. et professeur en Environnement, hygiène et sécurité au travail, lors du lancement de son guide *Matières dangereuses résiduelles au Québec*, en collaboration avec l'Ordre des chimistes du Québec.



Guy Collin, président du conseil d'administration de l'Ordre des chimistes du Québec, Marc Olivier, professeur en Environnement, hygiène et sécurité au travail au Cégep de Sorel-Tracy, Normand Dallaire, auteur du guide et professeur en Environnement, hygiène et sécurité au travail au Cégep de Sorel-Tracy, Fabienne Desroches, directrice générale du Cégep de Sorel-Tracy, Hélène Gignac, directrice générale du Centre de transfert technologique en écologie industrielle et Martial Boivin, président-directeur général de l'Ordre des chimistes du Québec.

La composition du conseil d'administration au 30 juin 2012

Nom et fonction	Représentant
Marie-Pascale Gagnon, présidente	Entreprises
Alain Chalifoux, vice-président	Entreprises
Sylvie Cusson	Socioéconomique
Sylvain Descheneaux	Socioéconomique
Fabienne Desroches	Directrice générale
Michel Duhaime	Personnel enseignant
Michel Fillion	Parents
Denis Gauthier	Parents
Marc-André Jean-Montenegro	Étudiants - secteur préuniversitaire
Sylvie Labelle	Socioéconomique
Andrée Labrie	Socioéconomique
Vincent Lemoine	Titulaire de diplôme préuniversitaire
Vincent Malo	Étudiants - secteur technique
Julie Martel	Personnel professionnel
Nina Robin	Personnel de soutien
Olivier St-Amand	Personnel enseignant
Jacinthe Sirois	Socioéconomique

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du cégep de Sorel-Tracy

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie, le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (L.R.Q., c. M-30, a. 3.0.1 et 3.0.2; 1997, c. 6, a. 1). Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les

articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

Références

- La Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel
- Le Code civil du Québec
- Règlement no 1 sur la régie interne du collège
- Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics

1. DÉFINITIONS

Dans le présent Code, les mots suivants signifient :

Administrateur : membre du conseil d'administration du Collège;

Administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;

Code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Cégep de Sorel-Tracy

Collège : le Cégep de Sorel-Tracy;

Conseil : Le conseil d'administration du Collège de Sorel-Tracy;

Conseil de discipline : comité constitué par le conseil. C'est le comité exécutif qui agit à titre de conseil de discipline;

Intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du Collège, et
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

3. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter

indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;

- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autres avantages que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail.

6. OBLIGATION DE TRANSPARENCE DU CONSEIL ET OBLIGATION DE DISCRÉTION DES ADMINISTRATEURS

Les règles du présent article ont pour objet de concilier l'obligation de transparence du conseil d'administration avec l'obligation de discrétion des administrateurs.

6.1 L'accessibilité et la diffusion des documents du conseil d'administration En principe, ont un caractère public, les documents suivants :

- le projet d'ordre du jour du conseil d'administration;
- le procès-verbal une fois adopté par le conseil d'administration;
- et, après adoption du procès-verbal, les documents d'appoint relatifs à un point.

Nonobstant la règle énoncée ci-dessus, le conseil d'administration peut, exceptionnellement, déclarer confidentiel un document du conseil d'administration et en restreindre l'accès :

- lorsqu'il s'agit d'un document dont l'accès en tout ou en partie doit ou peut être restreint en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Les documents de caractère public qui ne sont pas touchés par une déclaration de confidentialité du conseil d'administration sont accessibles sur demande;
- lorsqu'il s'agit d'un document qui se rapporte à une séance ou à une partie de

séance que le conseil d'administration décrète confidentielle pour des motifs d'intérêt public.

6.2 L'obligation du membre de préserver la confidentialité d'un document

- Lorsqu'un document du conseil d'administration n'est pas encore devenu accessible ou lorsque exceptionnellement l'accès à un document du conseil d'administration est restreint, l'administrateur est assujéti à l'obligation d'en préserver la confidentialité.

6.3 La divulgation des décisions du conseil d'administration

- Les décisions du conseil d'administration ont un caractère public. Il revient à la personne qui en a la responsabilité d'en assurer la diffusion et l'accessibilité en respectant les règles du présent Code et les prescriptions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

7. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses préalablement autorisées par le comité exécutif. Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

8. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

8.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

8.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur;
- les situations de conflit d'intérêts pouvant avoir trait à l'argent, à l'information, à l'influence ou au pouvoir :

- les situations de conflit d'intérêts qui ont trait à l'argent sont notamment celles relatives aux avantages directs, cadeaux ou marques d'hospitalité ainsi qu'aux relations contractuelles entre le Collège et une organisation extérieure dans laquelle l'administrateur possède un intérêt direct ou indirect;
- les situations qui ont trait à l'information sont notamment celles relatives au respect de la confidentialité ou à l'utilisation de l'information à des fins personnelles;
- les situations qui ont trait à l'influence sont notamment celles relatives à l'utilisation des attributions de sa charge d'administrateur pour infléchir une décision ou obtenir directement ou indirectement un bénéfice à son propre avantage ou à celui d'un tiers;
- les situations qui ont trait au pouvoir sont notamment celles relatives à l'abus d'autorité, le fait de se placer dans une situation de vulnérabilité ou de porter atteinte à la crédibilité du Collège en ayant un comportement incompatible avec les exigences de sa fonction.

8.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 8.2 du présent Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

8.4 Déclarations d'intérêts

Dans les trente (30) jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires ou ayant fait affaires avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur. Outre cette déclaration d'intérêts, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

8.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration doit, de plus, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

8.6 Rôle du président

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président est finale.

9. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;

- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la Loi.

10. CONSEIL DE DISCIPLINE

10.1

Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

10.2

Le conseil d'administration confie au comité exécutif la responsabilité d'agir à titre de conseil de discipline et de décider du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

10.3

Le comité exécutif notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au comité exécutif et, sur demande, être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

10.4

Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, qu'il s'agisse d'un manquement à une norme d'éthique ou de déontologie ou d'une infraction criminelle ou pénale, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.

10.5

Le comité exécutif qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la Loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

11. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent Code a été adopté le 18 décembre 1997 et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1998.

Au cours de l'année 2011-2012, le conseiller en déontologie n'a été saisi d'aucune plainte ou situation particulière concernant l'application du Code d'éthique et de déontologie en vigueur au Collège depuis 1998. Le texte intégral du Code d'éthique régissant les administrateurs est disponible sur le site Web du Collège.

BIENVENUE au Cégep de Sorel-Tracy

Située à 45 minutes à l'est de Montréal par l'autoroute 30, la région de Sorel-Tracy, aujourd'hui l'un des plus importants centres sidérurgiques en Amérique, est connue pour la richesse de son environnement et sa singularité historique.

Porte d'entrée des Cent-îles du lac Saint-Pierre, ce territoire, reconnu « Réserve mondiale de la biosphère » pour ses valeurs naturelles conservées à 90 % intactes malgré le voisinage de la civilisation, constitue un milieu humain et environnemental à la fois riche et sensible où il est tout à fait naturel de compter le Cégep de Sorel-Tracy parmi les plus fiers partenaires du développement durable de la région.



CÉGEP DE SOREL-TRACY

3000, boulevard de Tracy
Sorel-Tracy (Québec) J3R 5B9
Téléphone : 450 742-6651
Télécopieur : 450 742-1878
info@cegepst.qc.ca



CAMPUS DE VARENNES

1555, boulevard Lionel-Boulet
Varennes (Québec) J3X 1P7
Téléphone : 450 929-0852
Télécopieur : 450 929-0810
cecv@cegepst.qc.ca

www.cegepst.qc.ca

Une publication de la Direction des ressources humaines, des communications et secrétariat général en collaboration avec tous les services et départements du Cégep

Dépôt légal : Mars 2013
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 2-921229-49-8

Papier FSC, 10 % PC

